

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 06/04/2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 2021 : 112 BINÔMES CANDIDATS EN CHARENTE-MARITIME

Les candidats aux élections départementales 2021 de Charente-Maritime avaient jusqu'au mercredi 5 mai 2021 pour déposer leur candidature en préfecture.

La liste des binômes de candidats et de leurs remplaçants enregistrés en préfecture pour le premier tour de scrutin des élections départementales des 20 et 27 juin 2021 est consultable sur le site de la préfecture à la rubrique « Politiques publiques/Citoyenneté - Élections/Élections départementales 2021 »

(https://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Citoyennete-Elections/Elections/Elections-politiques/Elections-Departementales-2021)

Les services de la préfecture ont également procédé au tirage au sort pour définir l'ordre d'affichage des candidats.

Quelques chiffres sur le dépôt des candidatures :

- le département de la Charente-Maritime est composé de 27 cantons ;
- 54 conseillers départementaux seront élus en juin prochain ;
- 112 binômes candidats ont été enregistrés au 5 mai 2021.

Tél.: 05 46 27 43 05 / Port.: 06 37 74 87 22

Courriel: pref-communication@charente-maritime.gouv.fr